



POLITIQUE FAMILIALE VILLE DE DIEPPE 2019-2023

Dieppe, une ville où il fait bon vivre, travailler et élever une famille!





Table des matières

Avant-propos	3
La famille	3
Enjeux.....	4
Accessibilité.....	4
Partenariats.....	4
Environnement	4
Principes directeurs	5
Axes d'intervention.....	5
Familles actives	5
Famille en sécurité.....	5
Familles engagées	5
Résultats et actions.....	6
Familles actives	6
Familles en sécurité	6
Familles engagées	7
Mise en œuvre de la politique	8



Avant-propos

La politique familiale sert de guide à la municipalité dans ses décisions touchant des sujets qui peuvent avoir un impact sur la qualité de vie et le mieux-être des familles. Elle sert également d'outil de référence pour les différents organismes qui travaillent avec les familles au sein de la municipalité.

La famille est et demeure une priorité pour la Ville de Dieppe. Tout en offrant de nombreux programmes, services et installations destinés à l'ensemble de sa population, une attention particulière est portée à la famille. En plus d'être une Municipalité amie des aînés (MADA), la Ville de Dieppe s'est dotée de différentes politiques et plans qui abordent des éléments favorisant une meilleure qualité de vie pour les familles.

Un comité composé de résidents de Dieppe et d'employés de la municipalité a mené des consultations qui ont permis de recueillir plusieurs commentaires sur la satisfaction envers les installations, programmes et services de la Ville. Au total, environ 500 personnes ont pu s'exprimer sur l'élaboration la politique familiale de la Ville de Dieppe.

La famille

La Ville de Dieppe, s'inspirant de différentes définitions¹ de la famille, privilégie une description délibérément élargie pour tenir compte de toutes les familles et de toutes les réalités familiales.

La famille se définit ainsi comme étant:

Toute association de deux ou plusieurs personnes liées de façon significative entre elles par des liens de consentement mutuel, de naissance, d'adoption, de recomposition familiale ou de placement grâce à un sentiment d'appartenance et qui, ensemble, assument à divers degrés la responsabilité familiale tout au long de la vie.

Il s'agit d'une définition inclusive pour refléter les diverses structures familiales, y compris (mais sans s'y limiter) les familles monoparentales, les familles recomposées, les couples avec ou sans enfants et les familles intergénérationnelles.

¹ Notamment par: <https://institutvanier.ca/definition-famille/>



Enjeux

Dans le cadre de la préparation de la politique familiale et des nombreuses consultations menées auprès des résidents et organismes, trois enjeux pour lesquels des actions sont possibles ont été déterminés.

Accessibilité

L'accessibilité comprend une dimension financière avec la tarification pour les activités et services offerts par la Ville. Certaines familles ne peuvent se permettre une tarification, si minime soit-elle, tandis que d'autres devront restreindre leur participation pour les mêmes raisons. De plus, l'offre d'activités est une composante de l'accessibilité dans la mesure où l'horaire doit permettre la participation. Les familles vivent à un rythme accéléré et veulent prendre part à des activités ou encore bénéficier de services municipaux. Il faut trouver des moyens pour rendre ces activités et services encore plus variés et accessibles aux familles.

Partenariats

L'établissement de partenariats est essentiel à l'amélioration de la qualité de vie et du mieux-être des familles de la municipalité. Il est entendu que la Ville ne peut tout faire seule; elle doit identifier et collaborer avec différents organismes ou entreprises pour l'implantation et la réalisation des actions énumérées dans la politique. Plusieurs relèvent directement du ressort de la Ville, alors que d'autres doivent engager des partenaires pour être lancées et concrétisées.

Environnement

La création d'un environnement d'échange entre les résidents, les groupes communautaires, les entreprises et la municipalité permettra de mieux connaître les besoins des différents types de familles. Ces échanges mèneront à des actions pour combler une grande partie des besoins qui sont variés en fonction des familles. Ces échanges seront possibles grâce à la communication, la consultation et la coopération entre la Ville et son environnement.



Principes directeurs

1. Écouter, engager et optimiser le rôle des familles dans la Ville.
2. Guider les actions de la Ville en précisant son rôle et celui de ses partenaires.
3. Mettre en valeur les avantages que Dieppe possède pour les familles.
4. Assurer une approche inclusive pour toutes les familles.
5. Promouvoir le fait que la Ville est un endroit où les familles peuvent s'épanouir.

Axes d'intervention

Les résultats souhaités et les actions à entreprendre reposent sur trois grands axes d'intervention centrés sur la famille.

Familles actives

Propose des résultats et des actions orientés vers la création d'environnements qui favorisent l'activité physique, les arts et la culture. La Ville souhaite ainsi offrir le plus grand nombre d'opportunités aux familles pour qu'elles puissent améliorer leur mieux-être en bougeant et en s'épanouissant par des pratiques de loisirs, d'art et de culture variées.

Famille en sécurité

Inclus des résultats souhaités et des actions visant à offrir un cadre de vie sécuritaire. Des initiatives concrètes et des campagnes de sensibilisation pourraient faire croître le sentiment de sécurité pour les familles.

Familles engagées

Vise à continuer à compter sur des familles engagées au sein de la communauté et dans les organismes. Comprends des engagements individuels et collectifs qui seraient des lieux d'échanges favorisant une meilleure intégration des nouvelles familles tout en partageant des moments culturels et familiaux.



Résultats et actions

Voici les résultats visés et leurs actions pour chacun des axes.

Familles actives

Résultats souhaités: Offrir davantage d'occasions de bouger aux différents membres de la famille.

Les actions suivantes sont proposées:

1. Examiner la possibilité d'intégrer la famille dans la notion de groupe dans les différentes tarifications des installations municipales.
2. Installer des équipements légers de conditionnement physique dans des endroits publics pour permettre une pratique libre d'exercice pour les parents et enfants.
3. Encourager la pratique libre de sport sur certains terrains de la Ville.
4. Rendre disponibles des grilles horaires et des ressources dans certaines installations intérieures de la Ville pour la pratique d'activités physiques non structurées.
5. Continuer à augmenter le nombre d'équipements légers dans différents parcs de la Ville pour les enfants à mobilité réduite.
6. Favoriser l'utilisation du vélo en:
 - a. augmentant le nombre de stationnements pour vélos sur le territoire de la Ville;
 - b. faisant la promotion d'activités cyclistes sur les sentiers.
7. Développer, dès la petite enfance, le goût pour la culture en général en favorisant l'accès aux loisirs culturels et aux différents lieux de diffusion et en accordant une attention particulière aux familles plus vulnérables.

Familles en sécurité

Résultats souhaités: Rendre la Ville encore plus sécuritaire tant sur les routes qu'à domicile.

Les actions suivantes sont proposées:

1. Poursuivre l'amélioration des passages pour piétons dans les rues où les conditions le justifient.
2. Demander une plus grande présence policière dans la Ville.
3. Doter la Ville des stratégies suivantes en matière de sécurité, l'une pour :
 - a. améliorer la sécurité des piétons;
 - b. favoriser un meilleur partage de la route entre les cyclistes et les autres usagers;
 - c. sensibiliser au respect des limites de vitesse sur le réseau routier.
4. Mettre davantage l'accent auprès des entrepreneurs en construction, sur l'importance d'avoir des logements à plusieurs chambres et abordables.



Familles engagées

Résultats souhaités: Augmenter et varier les occasions d'échanges et d'engagements communautaires et d'inclusion des familles.

Les actions suivantes sont proposées:

1. Évaluer les programmes d'aide financière destinés aux personnes rencontrant des obstacles à la participation aux activités et aux services dans le but d'ajuster et d'étendre ces programmes à plus de bénéficiaires.
2. Encourager les familles à organiser des fêtes dans les parcs de quartier.
3. Réunir des groupes et des résidents pour proposer une programmation d'activités favorisant les échanges et les rencontres entre les différentes cultures (résidents, nouveaux arrivants, etc.).
4. Profiter du Complexe communautaire intergénérationnel et du Centre des arts et de la culture afin d'organiser des activités favorisant les échanges entre les enfants, les adolescents et les aînés.
5. Étudier la possibilité d'offrir le transport en commun aux jeunes bénévoles.
6. Identifier des groupes partenaires pour tenir des soirées communautaires de jeux de société en famille.
7. Organiser, en partenariat avec différents organismes, un sommet annuel des adolescents pour connaître leurs besoins, leurs intérêts et les manières de les engager dans le développement de la Ville.



Mise en œuvre de la politique

La Ville prévoit les mesures suivantes pour s'assurer de la mise en œuvre de la politique familiale:

- Elle mandate le service culture, loisirs et vie communautaire d'assurer la mise en œuvre de la politique familiale et son plan d'action.
- Ce service, en collaboration avec les autres services de la municipalité, aura la responsabilité d'élaborer un plan d'action annuel au cours des cinq prochaines années (2019-2023).
- Mettre en place des mécanismes de suivi pour que les actions tiennent compte des tendances et des besoins émergents des familles. Parmi ces mécanismes, on suggère:
 - une validation annuelle avec des partenaires pour les actions de la politique;
 - une rencontre annuelle des directions qui permettra de définir les actions selon leurs responsabilités et d'en assurer la mise en œuvre;
 - un échéancier réaliste adopté annuellement par la Ville;
 - une opération de communication dans le but d'informer les résidents sur des réalisations, résultats et actions à venir.

Cette première politique familiale de la Ville de Dieppe se veut inclusive et souhaite que les différentes familles, quelle que soit leur composition, puissent mieux se connaître et apprécier la qualité de vie offerte par la municipalité.

La réussite de cette politique relève d'abord de la volonté des élus qui fourniront les ressources nécessaires à la réalisation des actions. Le personnel de la municipalité verra à mettre en œuvre ces actions en collaboration avec les résidents et organismes. C'est d'ailleurs la création de différents partenariats qui permettra l'atteinte des résultats.

Adoptée par le conseil le 25 mars 2019